

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Du Lundi 20 Décembre 2021

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 14 Décembre 2021, s'est réuni au lieu habituel de ses séances le Lundi 20 Décembre 2021 à 19h30 sous la présidence de son Maire, M Bernard BESCHET.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Audrey BAILLY BECHET, Anthony BESCHET, Cédric BESCHET, Pascal LANQUETIN, Benoît MASSART, Mathieu MICHAUD, Pierre NICOD, Arnaud SAILLARD, Jacques TISSOT, Agnès VANHUYSE, Bernard VIONNET, Catherine VUILLAUME.

ABSENTS :

Delphine GUENIN

I) Approbation du procès-verbal du 18 Novembre 2021 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II) Comptes rendus des commissions communales :

Commission bâtiment :

Monsieur Nicod fait le point sur les opérations en cours :

L'électricien doit intervenir pour l'appartement Bains Douches

L'entreprise Rota doit également effectuer un passage pour les enrouleurs des volets.

Une entreprise est passée à l'école pour s'occuper du problème de souris.

Un devis a été demandé pour les changements de différentes pièces à l'école (serrures etc...)

La locataire de l'appartement Pierre Cordier 1er étage a sollicité la commune pour améliorer l'isolation des lieux ou changer les convecteurs afin de diminuer la consommation d'électricité. Une amélioration de l'isolation du plancher des combles lui a été proposée. Elle en est d'accord et a suggéré d'autres améliorations parmi lesquelles le conseil retient également un changement de la porte d'entrée du logement.

Commission bois :

La campagne chablis de l'automne est finie, pour un volume de 720 m3. La suite sera effectuée au printemps.

Un mail a été envoyé par Annie Genevard informant que le gouvernement a renoncé à son projet de diminution des fonds attribués à l'ONF, projet pour lequel le conseil municipal avait par délibération le 1er Juillet indiqué son opposition.

Commission animation :

27 enfants ont participé à l'atelier cartes et ont pu faire les cartes pour les colis

La distribution des colis des anciens a commencé.

En raison du contexte sanitaire, la cérémonie des vœux prévue le 8 janvier va devoir être annulée. Une communication sera effectuée début janvier auprès des habitants.

Concernant le bulletin, la commune reste en attente du devis de l'éditeur.

III) Demande d'acquisition d'un caveau

M le Maire donne lecture du courrier adressé par M Massart pour l'acquisition d'un caveau.

M Massart ayant quitté la salle et ne participant ni au vote ni au débat, le conseil municipal accepte à unanimité.

IV) Modification des charges de l'appartement 14 rue des Courbes

Le point étant en train d'être fait pour la régularisation des charges locatives, il apparaît que les provisions pour l'appartement au 14 rue des Courbes avaient été surestimées, il est proposé au conseil de les ramener à 125 Euros mensuels.

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité cette proposition.

V) Renouvellement du bail de la micro-crèche 14 rue des Courbes

Le bail précaire arrive à échéance le 1er février. Le notaire a été sollicité pour la rédaction d'un bail commercial reprenant sensiblement les éléments actuels. Dans l'attente du projet de bail, ce point est reporté au prochain conseil.

VI) Compte rendu du soutien apporté par la CFD et la Rivière-Drugeon

Une réunion a eu lieu afin de faire le point sur la mission de soutien apportée par les secrétaires auprès du secrétariat de la commune afin de mettre à jour différents dossiers. M le Maire rend compte de cette réunion.

VII) Bilan FCTVA

Un point est effectué sur les Fonds de compensation de la TVA récupéré par la commune cette année.

VIII) Décision modificative au budget

Afin de pouvoir effectuer l'ensemble des règlements en 2021 des charges de rémunération du personnel, il est proposé au conseil municipal d'effectuer la modification suivante au budget :

Charges de personnel : +200€

Dépenses imprévues : -200€

Le conseil municipal, après débat, accepte à l'unanimité de retenir cette proposition.

IX) Pacte financier et fiscal de la CFD

Une actualisation du pacte financier et fiscal est à effectuer afin de le prolonger et de le pérenniser jusqu'en 2033.

Le conseil municipal, après débat, accepte à l'unanimité cette prolongation.

X) Usine de la commune

La rencontre avec le notaire a eu lieu fin novembre.

Le compromis est arrivé au terme prévu, mais la signature n'a pas encore eu lieu. Un nouveau rendez-vous est prévu chez le notaire le 27/12/2021 pour faire le point sur l'avancée du dossier.

XI) Atelier Rota

Le notaire a sollicité la commune afin de fixer une date de signature pour l'acquisition de l'atelier rue du Plane.

Des demandes d'information sur les conditions pour un prêt court terme ont été adressées au Crédit Agricole et à la Banque Populaire.

XII) Sollicitation pour la reprise de l'épicerie

Bernard Vionnet donne lecture d'un courrier reçu de Mmes Catherine Louveau et Kimberly Clarisse suite à une visite des locaux de l'ancienne épicerie 14 rue des Courbes.

XIII) Questions diverses :

La visite de M le Sous-préfet a été reprogrammée au 27/01/2022

Des devis sont présentés pour la prise en charge de la moitié des frais pour les trottoirs le long des la RD9, de la Route de Malpas et de la rue de la Rièpe, dans le cadre de la construction du lotissement Petit Laveron. Des devis plus précis seront demandés et d'autres entreprises seront sollicités.

Date du prochain conseil municipal : Le 20 Janvier 2022 à 19h30

Fin de la séance : 23h10



